

Fiche d'information

Techniques de réhabilitation des sols

Compte tenu de la complexité du site de Cap-aux-Meules, la réhabilitation se fera à l'aide de cinq techniques éprouvées ;

1. **Bioaspiration** : Technique de réhabilitation des sols et des eaux souterraines qui consiste à extraire un mélange d'eau, d'hydrocarbures en phase libre et d'air à l'aide d'un tube d'aspiration. Le mélange est ensuite traité en surface.

Cette technique est employée sur le site depuis octobre 2014. Dans la majorité du secteur d'intervention, elle sera combinée avec les techniques de traitement thermique et d'oxydation chimique. Elle sera également utilisée dans les endroits où ces deux dernières ne peuvent être appliquées.

2. **Extraction de vapeurs** : Technique de réhabilitation des sols qui consiste à aspirer les vapeurs d'hydrocarbures pétroliers dans la couche du sol située en dessous ou en périphérie d'un bâtiment afin d'éviter leur infiltration dans ce dernier.

Cette technique sera utilisée spécifiquement pour maintenir la qualité de l'air des utilisateurs du terminal de croisière.

3. **Traitement thermique** : Traitement des sols qui consiste à les soumettre à un réchauffement contrôlé afin de libérer les hydrocarbures qui y sont présents. Ceux-ci sont ensuite récupérés sous forme de vapeur ou sous forme liquide et traités en surface.
4. **Oxydation chimique** : Traitement des sols et des eaux consistant à provoquer une réaction chimique qui permet la dégradation des molécules d'hydrocarbures et leur transformation en composés non toxiques tels que l'eau ou le gaz carbonique.
5. **Biodégradation en condition aérobie** : Les travaux d'oxydation chimique, de bioaspiration et d'extraction de vapeurs ont le potentiel d'augmenter les concentrations d'oxygène dans le sol, ce qui favorise la biodégradation des hydrocarbures pétroliers.